



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

Profil de poste Médecin en hospitalisation à domicile (HAD)

Pôle : Médical 2

Structure : HAD (hospitalisation à domicile)

Statut recherché : Tout statut avec inscription à l'ordre des médecins impérative

Etablissement

Centre hospitalier
Boulevard Denière
03 207 VICHY

Le Centre hospitalier est organisé en 10 pôles d'activité, dont 6 pôles cliniques, 1 pôle médicotechnique et 3 pôles administratifs. Il constitue une communauté de plus 1 700 personnes dont 172 praticiens.

Les pôles cliniques sont les suivants :

- Pôle chirurgical
- Pôle médical 1 (Urgences / SMUR / UHCD, cardiologie, neurologie, réanimation, pneumologie, addictologie, centre de prélèvement d'organes)
- Pôle médical 2 (médecine vasculaire, maladies métaboliques / dialyse, médecine interne, rhumatologie, oncologie, UTEP, HAD, CeGIDD)
- Pôle femme-enfant
- Pôle réadaptation et gériatrie
- Pôle psychiatrie

Le pôle médicotechnique est constitué de l'imagerie médicale, du laboratoire d'analyses médicales, de la pharmacie et de la stérilisation.

Service d'HAD

Le service est rattaché au pôle médical 2.

Effectif médical : 2 à 3 PH temps plein

L'unité d'hospitalisation à domicile du Centre hospitalier de Vichy, avec ses antennes de Thiers et Ambert est une structure de soins, intermédiaire entre l'institution hospitalière dont elle fait partie et la médecine de ville. Elle concerne les malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables qui en l'absence d'un tel service seraient ou resteraient hospitalisés en établissement de santé.

L'unité d'hospitalisation à domicile assure plusieurs missions :

- Les soins discontinus programmés ;
- Les réunions de collaboration avec le secteur libéral pour mettre en place un plan de soin personnalisé, tracé et suivi ;
- Les entrées et les sorties ;
- La permanence des soins ;

- L'évaluation de la qualité des soins et de l'activité.

Différents modes de prise en charge sont assurés par l'unité d'hospitalisation à domicile :

- Assistance respiratoire,
- Nutrition parentérale,
- Traitement intraveineux,
- Soins palliatifs,
- Chimiothérapie anticancéreuse,
- Nutrition entérale,
- Prise en charge de la douleur,
- Pansements complexes et soins spécifiques (stomies compliquées),
- Post-traitement chirurgical,
- Rééducation orthopédique,
- Rééducation neurologique,
- Surveillance postchimiothérapie anticancéreuse,
- Soins de nursing lourds,
- Education du patient et de son entourage,
- Surveillance de radiothérapie,
- Transfusion sanguine,
- Surveillance d'aplasie,
- Prise en charge psychologique et/ou sociale,
- Traitement intraveineux, un seul passage quotidien,
- Education du patient ou de son entourage chez un enfant ou un adolescent de moins de 18 ans,
- Prise en charge psychologique ou sociale chez les patients de moins de 18 ans,
- Autres traitements.

L'unité d'hospitalisation à domicile travaille en collaboration avec le secteur libéral. Les médecins traitants, pivot de la prise en charge, sont également en liaison avec le médecin coordonnateur du service d'hospitalisation à domicile.

La majorité des prises en charge porte sur l'oncologie (chimiothérapie, radiothérapie, douleur, alimentations artificielles, soins palliatifs, etc.), les plaies (escarres, MPP, ulcères, soins post-opératoires, etc.) et le traitement IV complexe.

L'HAD est en projet :

- de relocalisation dans le cadre d'un hôpital dynamique avec des projets architecturaux majeurs en cours
- de développement en lien avec les autres HAD du département

Spécialités recherchées : Généraliste, urgentiste, interniste, gériatre

Selon votre projet professionnel, possibilité d'activité mixte incluant participation aux activités transverses de l'établissement ou aux services hospitaliers (gardes aux urgences, UHCD...)

Permanence des soins : Astreintes téléphoniques

Bénéfice de la prime d'exercice territorial (PET) au taux maximal (1000 € bruts)

Possibilité de prime d'engagement dans la carrière hospitalière (2 fois 10 000 € bruts pour engagement et installation comme praticien hospitalier)

Exemple de rémunération mensuelle nette comme praticien contractuel temps plein : 5700 € (avec astreintes et hors prime d'engagement dans la carrière hospitalière)

Divers

Crèche hospitalière

2 attachés de recherche clinique sur l'établissement, en lien avec le CHU pour développer les activités de recherche

Les « petits plus » de la ville de Vichy :

Sportive, gourmande, nature et tendance, c'est une ville qui a énormément à offrir. Vichy fait partie des villes les plus sportives de France (nombreux championnats, Iron man, centre de préparation olympique 2024 dans 39 disciplines sportives).

Vichy possède, entre autres, un hippodrome, deux parcours de golf, un parc omnisports (27 disciplines pratiquées !) et un immense plan d'eau dont les rives ont été récemment aménagées.

Avec pas moins de 11 établissements classés au guide Michelin, Vichy est une ville gastronomique.

Culture, histoire et architecture, découvrez l'exceptionnel patrimoine vichyssois. Outre son inscription dans la liste des « grandes villes d'eaux d'Europe » de l'UNESCO en 2014, Vichy possède une cinquantaine d'édifices classés « monuments historiques » dont un opéra majestueux, à la programmation riche.

Ses parcs Napoléoniens, ses voies vertes praticables à Vélo, ses établissements thermaux et divers SPA vous assureront des moments de détente agréables.

Plus d'infos sur : www.vichy-destinations.fr

Contacts

Chef de pôle

Docteur Aurélien Tiple

Aurelien.Tiple@ch-vichy.fr

04 70 97 54 06

Chef de service

Docteur Catherine Duchastelle

Catherine.Duchastelle@ch-vichy.fr

04 70 97 58 98

Direction des affaires médicales

Amandine Bernon

04 70 97 33 04

Amandine.Bernon@ch-vichy.fr